

2. Freud

2.2. Les Trois Essais sur la théorie de la sexualité

2.2.4. Conclusion

« En biologie, on exprime le fait de l'existence de besoins sexuels chez l'homme et l'animal proposant l'hypothèse d'une "pulsion sexuelle". On suit en cela l'analogie avec la pulsion d'alimentation, la faim. Le langage courant n'a pas de désignation correspondant au mot "faim" ; la science utilise pour ce faire le mot "libido". »

S. Freud, *Trois Essais sur la théorie de la sexualité*, trad. M. Géraud, Paris, Points, 2012, p. 53-54.

« Nous sommes donc amenés à relâcher dans nos pensées le nouage entre pulsion et objet. La pulsion sexuelle est probablement d'abord indépendante de son objet, et ne doit sans doute pas non plus sa genèse aux charmes de celui-ci. »

Ibid., p. 75

« le fait que la pulsion sexuelle admette autant de variations et un tel rabaissement de son objet – ce que la faim, qui se cramponne bien plus énergiquement à son objet, ne permettrait que dans le cas le plus extrême – verse une lumière sur sa nature. [...] la nature et la valeur de l'objet sexuel passent à l'arrière-plan. C'est autre chose qui, dans la pulsion sexuelle, est essentiel et constant. »

Ibid., p. 76-77

2.3. L'interprétation du rêve

2.3.1. Avant Freud

« – Les appétits illicites risquent de naître en tous les hommes, mais, réprimés par les lois et par les meilleurs appétits, grâce à la raison, chez certains hommes ils peuvent être soit tout à fait réprimés, soit réduits à un petit nombre ou affaiblis, et chez les autres, être plus forts et plus nombreux.

– De quels appétits parles-tu ?

– Ceux qui s'éveillent pendant le sommeil, répondis-je, quand la partie de l'âme qui est raisonnable, douce et faite pour commander à l'autre est endormie, et que la partie bestiale et sauvage, gorgée d'aliments ou de boisson se démène, et, repoussant le sommeil, cherche à se donner carrière et à satisfaire ses appétits. Tu sais qu'en cet état elle ose tout, comme si elle était

détachée et débarrassée de toute pudeur et de toute raison ; elle n'hésite pas à essayer en pensée de violer sa mère ou tout autre, quel qu'il soit, homme, dieu, animal ; il n'est ni meurtre dont elle ne se souille, ni aliment dont elle s'abstienne ; bref, il n'est pas de folie ni d'impudeur qu'elle s'interdise.

– C'est l'exacte vérité, dit-il.

– Mais, à mon avis, lorsqu'un homme possède par devers lui la santé et la tempérance, et ne se livre au sommeil qu'après avoir éveillé sa raison et l'avoir nourrie de belles pensées et de belles recherches, en s'adonnant à la réflexion ; lorsqu'il a calmé son appétit (*epithumia*) sans le soumettre au jeûne ni le gorger, afin qu'il s'endorme et ne trouble point de ses joies ou de ses tristesses le principe meilleur, mais qu'il le laisse examiner seul, dégagé des sens, et chercher à découvrir quelque chose qui lui échappe du passé, du présent et de l'avenir ; lorsque cet homme a de même adouci la colère et que, sans s'être irrité contre personne, il s'endort dans le calme du cœur ; lorsqu'il a apaisé ces deux parties de l'âme, et stimulé la troisième, où réside la sagesse, et qu'enfin il s'abandonne au repos, c'est dans ces conditions, tu le sais, que l'âme atteint le mieux la vérité, c'est alors que les visions monstrueuses des songes apparaissent le moins. »

République, 571b6-572b2

2.3.2. *Le rêve comme voie royale*

« Commençons par examiner une difficulté que nous avons négligée jusqu'à présent, et qui cependant pourrait sembler de nature à retirer tout fondement à nos tentatives d'interprétation. Nous avons vu plus d'une fois que nous ne connaissons pas du tout le rêve que nous voulions interpréter ; ou, plus exactement, que rien ne pouvait nous garantir que nous le connaissions tel qu'il a réellement eu lieu. Les souvenirs du rêve que nous étudions sont tout d'abord mutilés par l'infidélité de notre mémoire, qui paraît tout à fait incapable de conserver le rêve, et en laisse perdre peut-être précisément les éléments les plus intéressants. Lorsque nous voulons examiner un rêve de près, nous avons toujours le sentiment que nous avons rêvé beaucoup plus que le court fragment dont il nous souvient, et même ce fragment nous paraît incertain. De plus, tout semble indiquer que notre souvenir n'est pas seulement fragmentaire, mais infidèle et déformé. Peut-être le rêve n'a-t-il été ni aussi incohérent et indistinct que dans notre mémoire, ni aussi cohérent que dans notre récit ; il se peut fort bien qu'en essayant de le raconter nous comblions à l'aide de nouveaux matériaux arbitrairement choisis les lacunes créées par l'oubli, que nous agrémentions, arrangions, accommodions le rêve ; si bien que tout jugement sur son véritable contenu est rendu impossible. Nous avons même trouvé chez un auteur (Spitta), une hypothèse d'après laquelle tout ordre, toute cohésion ne sont introduits dans le rêve qu'après

coup, lorsqu'on essaie de se le remémorer. Nous sommes donc exposés au danger que l'on nous arrache des mains l'objet même dont nous avons entrepris de préciser la valeur.

[...]

Chaque analyse fournirait des exemples prouvant que les plus petits détails sont indispensables pour l'interprétation des rêves et qu'en les négligeant on s'expose à ne pas aboutir. Nous avons, en interprétant les rêves, accordés la même attention à chaque nuance des termes dans lesquels ils nous étaient rapportés ; même lorsque nous rencontrions un mot dépourvu de sens ou insuffisant, semblant indiquer qu'on ne trouvait pas de traduction exacte du rêve, nous avons respecté cette lacune. Bref, nous avons traité comme un texte sacré ce qui, d'après nombre d'auteurs, serait une improvisation arbitraire, édifiée à la hâte en un moment d'embarras. Cette contradiction demande à être expliquée.

[...]

Il est exact que nous déformions le rêve lorsque nous le rapportons : nous retrouvons alors ce que nous avons appelé l'élaboration secondaire, souvent capable de méprise, par l'instance de la pensée normale. Mais cette déformation fait partie de l'élaboration secondaire à laquelle sont soumises régulièrement, par suite de la censure, les pensées du rêve. Les auteurs que nous avons cités ont pressenti ou remarqué ici la partie apparente de cette déformation ; elle nous frappe moins parce que nous savons qu'une déformation bien plus étendue et bien plus difficile à saisir s'est déjà exercée au niveau des pensées latentes du rêve. Leur erreur est de croire que les modifications que subit le rêve quand il est remémoré et traduit par des paroles sont arbitraires, donc ne peuvent être expliquées et ne peuvent que nous donner un tableau erroné du rêve. Ils sous-estiment le déterminisme dans le domaine psychique. Or il n'y a là rien d'arbitraire. On peut toujours montrer qu'un second courant de pensées détermine les éléments que le premier n'avait pas déterminé. Si, par exemple, je voulais imaginer un nombre d'une façon tout à fait arbitraire, je ne le pourrais pas : le nombre qui me viendrait à l'esprit serait déterminé par des pensées qui peuvent être éloignées de mes intentions immédiates, mais qui n'en agissent pas moins d'une manière univoque et nécessaire. Les transformations que le rêve subit quand nous le racontons sont tout aussi peu arbitraires. Il y a une association d'idées entre elles et le contenu qu'elles remplacent, de sorte qu'elles nous aident à trouver ce contenu, qui peut-être a déjà été substitué à un autre. »

S. Freud, *L'interprétation des rêves*, chapitre VII, Paris, PUF, 1999 (1899), p. 435-438.

2.3.3. *Le problème des cauchemars*

« Parmi les rêves dont j'ai pris connaissance grâce à des communications émanant d'autres personnes, il s'en trouve un qui réclame maintenant tout particulièrement notre attention. Il m'a été raconté par une patiente, qui elle-même en a pris connaissance à l'occasion d'un cours sur le rêve ; sa source proprement dite m'est restée inconnue. Mais il a, par son contenu, impressionné cette dame, car elle n'a pas manqué de le “re-rêver” après coup, c'est-à-dire de répéter dans son propre rêve des éléments de ce rêve, afin d'exprimer par ce transfert un assentiment sur un certain point précis.

Les conditions préliminaires de ce rêve exemplaire sont les suivantes : un père avait veillé pendant des jours et des nuits au chevet de son fils malade. Après la mort de l'enfant, il va se reposer dans une chambre voisine, mais laisse la porte ouverte pour avoir vue depuis cette chambre sur celle où le corps de l'enfant a été exposé, entouré de grands cierges. On a fait venir un vieil homme pour veiller le mort, il est assis à côté du gisant, et marmonne des prières. Au bout de quelques heures de sommeil, le père rêve que l'enfant est debout au bord de son propre lit, qu'il lui prend le bras et lui fait un reproche à voix très basse : père, ne vois-tu donc pas que je brûle ? Il se réveille, remarque I5141 une lueur claire qui vient de la chambre mortuaire, s'y précipite et trouve le vieux veilleur assoupi, tandis que les draps et un bras du corps tant aimé sont brûlés par un cierge qui a basculé dessus, encore allumé.

L'explication de ce rêve émouvant est assez simple et fut au demeurant correctement fournie, d'après ma patiente, par le conférencier. La lumière vive passant par la porte restée ouverte a atteint l'œil du dormeur, et provoqué chez lui la même conclusion que celle qu'il aurait tirée à l'état de veille, savoir, que la chute d'un cierge avait déclenché un incendie à proximité du corps. Peut-être le père avait-il lui-même emporté dans son sommeil le souci que ce vieux veilleur puisse ne pas être à la hauteur de la tâche.

Nous ne trouvons pareillement, quant à nous, rien à changer à cette interprétation, à ceci près que nous aurions ajouté la demande que le contenu du rêve soit nécessairement surdéterminé et que les paroles de l'enfant soient composées à partir de paroles véritablement prononcées par lui quand il était vivant et se rattachant à des événements importants pour le père. Que par exemple la plainte : je brûle, soit rattachée à l'épisode fébrile au cours duquel l'enfant est mort, et que les mots : père ne vois-tu donc pas ? le soient à une autre circonstance inconnue de nous, mais riche affectivement.

Mais une fois que nous aurons identifié ce rêve comme un processus sensé, insérable dans la cohérence des événements psychiques, nous serons en droit de nous étonner que ce soit un rêve, tout simplement, qui se soit précisément produit dans cette situation qui commandait un réveil

ultrarapide. Notre attention est alors attirée par le fait que même ce rêve n'est pas dépourvu non plus d'une satisfaction de désir. Dans le rêve, l'enfant mort se comporte comme un enfant vivant, il prévient lui-même son père, s'approche de son lit et le tire par le bras, comme il le faisait vraisemblablement dans le souvenir d'où le rêve a tiré la première partie des paroles de l'enfant. Or c'est en faveur de cette satisfaction de désir que le père a prolongé d'un moment son sommeil. Le rêve a gardé la priorité sur la réflexion à l'état de veille, parce qu'il pouvait une fois encore montrer l'enfant vivant. Si le père s'était d'abord réveillé et avait tiré la conclusion qui l'emmène dans la chambre mortuaire, il aurait, si l'on peut dire, abrégé de cette même durée l'existence de l'enfant. »

S. Freud, *L'interprétation du rêve*, trad. J.-P. Lefebvre, Paris, Seuil, 2010 (1899), pp. 551-553.

« Voilà quelque chose qui semble peu désigné pour confirmer ce qui est la thèse de Freud dans la *Traumdeutung* – que le rêve est la réalisation d'un désir.

Nous voyons ici surgir, presque pour la première fois dans la *Traumdeutung*, une fonction du rêve qui est, en apparence, seconde – le rêve ne satisfait ici que le besoin de prolonger le sommeil. Que veut donc dire Freud en mettant là, à cette place, ce rêve précisément, et en accentuant que celui-ci est en lui-même la pleine confirmation de sa thèse quant au rêve ?

Si la fonction du rêve est de prolonger le sommeil, si le rêve, après tout, peut approcher de si près la réalité qui le provoque, ne peut-on pas dire qu'à cette réalité, il pourrait être répondu sans sortir du sommeil ? Il y a des activités somnambuliques, après tout. La question se pose, et qu'au reste toutes les indications précédentes de Freud nous permettent ici de produire, c'est – *Qu'est-ce qui réveille ?* N'est-ce pas, dans le rêve, une autre réalité ? – cette réalité que Freud nous décrit ainsi – *Dass das Kind an seinem Bette steht*, que l'enfant est près de son lit, *ihm am Arme fast*, le prend par le bras, et lui murmure sur un ton de reproche, *und ihm vorwurfsvoll zuraunt* : *Valer, siehst du den nicht*, Père, ne vois-tu pas, *dass ich verbrenne* ? que je brûle ?

Il y a plus de réalité, n'est-ce pas, dans ce message, que dans le bruit, par quoi le père aussi bien identifie l'étrange réalité de ce qui se passe dans la pièce voisine. Est-ce que dans ces mots ne passe pas la réalité manquée qui a causé la mort de l'enfant ? Freud lui-même ne nous dit-il pas que dans cette phrase, il faut reconnaître ce qui perpétue pour le père ces mots à jamais séparés de l'enfant mort qui lui auront été dits, peut-être, suppose Freud, à cause de la fièvre – mais qui sait, peut-être ces mots perpétuent-ils le remords, chez le père, que celui qu'il a mis près du lit de son fils à veiller, le grison, ne sera peut-être pas à la hauteur de bien tenir sa tâche, *die Besorgnis dass der greise Wächter seiner Aufgabe nicht gewachsen sein dürfte*, il ne sera pas, peut-être, à la hauteur de sa tâche. En effet, il s'est endormi.

Cette phrase dite à propos de la fièvre – est-ce qu'elle n'évoque pas pour vous ce que, dans un de mes derniers discours, j'ai appelé la cause de la fièvre ? L'action, si pressante soit-elle selon toute vraisemblance, de parer à ce qui se passe dans la pièce voisine – n'est-elle pas peut-être, aussi, sentie comme de toute façon, maintenant, trop tard – par rapport à ce dont il s'agit, à la réalité psychique qui se manifeste dans la phrase prononcée ? Le rêve poursuivi n'est-il pas essentiellement, si je puis dire, l'hommage à la réalité manquée ? – la réalité qui ne peut plus se faire qu'à se répéter indéfiniment, en un indéfiniment jamais atteint réveil. Quelle rencontre peut-il y avoir désormais avec cet être inerte à jamais – même à être dévoré par les flammes – sinon celle-ci qui se passe justement au moment où la flamme par accident, comme par hasard, vient à le rejoindre ? Où est-elle, la réalité, dans cet accident – sinon qu'il se répète quelque chose, en somme plus fatal, *au moyen* de la réalité – d'une réalité où celui qui était chargé de veiller près du corps, reste encore endormi, même d'ailleurs quand le père survient après s'être réveillé.

Ainsi la rencontre, toujours manquée, est passée entre le rêve et le réveil, entre celui qui dort toujours et dont nous ne saurons pas le rêve, et celui qui n'a rêvé que pour ne pas se réveiller. Si Freud émerveillé voit ici confirmée la théorie du désir, c'est bien signe que le rêve n'est pas qu'un fantasme comblant un vœu.

Car ce n'est pas que, dans le rêve, il se soutienne que le fils vit encore. Mais l'enfant mort prenant son père par le bras, vision atroce, désigne un au-delà qui se fait entendre dans le rêve. Le désir s'y présentifie de la perte imagée au point le plus cruel de l'objet. C'est dans le rêve seulement que peut se faire cette rencontre vraiment unique. Seul un rite, un acte toujours répété, peut commémorer cette rencontre immémorable – puisque personne ne peut dire ce que c'est que la mort d'un enfant – sinon le père en tant que père – c'est-à-dire nul être conscient. [...]

Le réveil nous montre l'éveil de la conscience du sujet dans la représentation de ce qui s'est passé – le fâcheux accident de la réalité, à quoi l'on n'a plus qu'à parer ! Mais qu'était donc cet accident ? – quand tout le monde dort, à la fois celui qui a voulu prendre un peu de repos, celui qui n'a pu soutenir la veille et celui dont, sans doute devant son lit, quelqu'un de bien intentionné a dû dire – *On dirait qu'il dort*, quand nous n'en savons qu'une chose, c'est que, dans ce monde tout entier assoupi, seule la voix s'est fait entendre – *Père, ne vois-tu pas, je brûle*. Cette phrase elle-même est un brandon – à elle seule, elle porte le feu là où elle tombe – et on ne voit pas ce qui brûle, car la flamme nous aveugle sur le fait que le feu porte sur l'*Unterlegt*, sur l'*Untertragen*, sur le réel.

C'est bien ce qui nous porte à reconnaître dans cette phrase du rêve détachée du père dans sa souffrance, l'envers de ce qui sera, lui éveillé, sa conscience, et à nous demander ce qui est le

corrélatif, dans le rêve, de la représentation. Cette question est d'autant plus frappante qu'ici, le rêve, nous le voyons vraiment comme l'envers de la représentation – c'est l'imagerie du rêve, et c'est occasion pour nous d'y souligner ce que Freud, quand il parle de l'inconscient, désigne comme ce qui le détermine essentiellement – le *Vorstellungsrepräsentanz*. Ce qui veut dire, non pas, comme on l'a traduit en grisaille, le représentant représentatif, mais le tenant-lieu de la représentation. Nous en verrons la fonction par la suite.

J'espère avoir réussi à vous faire saisir ce qui, de la rencontre comme à jamais manquée, est ici nodal, et soutient réellement, dans le texte de Freud, ce qui lui semble, dans ce rêve, absolument exemplaire.

La place du réel, qui va du trauma au fantasme – en tant que le fantasme n'est jamais que l'écran qui dissimule quelque chose de tout à fait premier, de déterminant dans la fonction de la répétition – voilà ce qu'il nous faut repérer maintenant. Voilà au reste, ce qui, pour nous, explique à la fois l'ambiguïté de la fonction de l'éveil, et de la fonction du réel dans cet éveil. Le réel peut se représenter par l'accident, le petit bruit, le peu-de-réalité, qui témoigne que nous ne rêvons pas. Mais, d'un autre côté, cette réalité n'est pas peu, car ce qui nous réveille c'est l'autre réalité cachée derrière le manque de ce qui tient lieu de représentation – c'est le *Trieb*, nous dit Freud.

Attention ! nous n'avons pas encore dit ce qu'est ce *Trieb* – et si, faute de représentation, il n'est pas là, quel est ce *Trieb* dont il s'agit – nous pouvons avoir à le considérer comme n'étant que *Trieb* à venir.

L'éveil, comment ne pas voir qu'il est à double sens – que l'éveil qui nous resitue dans une réalité constituée et représentée fait double emploi ? Le réel, c'est au-delà du rêve que nous avons à le rechercher - dans ce que le rêve a enrobé, a enveloppé, nous a caché, derrière le manque de la représentation dont il n'y a là qu'un tenant-lieu. C'est là le réel qui commande plus que tout autre nos activités, et c'est la psychanalyse qui nous le désigne. »

J. Lacan, *Le séminaire*, XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, pp. 56-58.